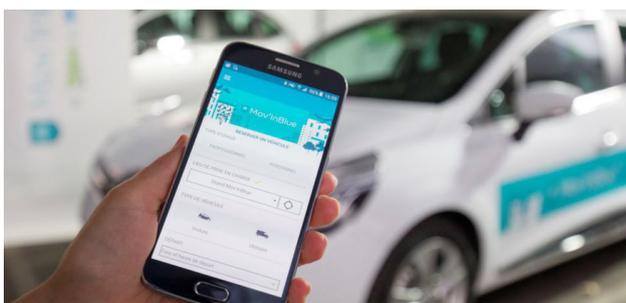


Les expérimentations SAM (sécurité et acceptabilité de la conduite et de la mobilité autonome)

1. **Pilotage :** PSA et Renault **Lieu :** routes à chaussées séparées en Ile-de-France. **Principe :** deux types d'expérimentation seront menés. Circulation de 2 véhicules particuliers de PSA et 7 de Renault pour des roulages massifs (50 000 km au total) de validation de la sécurité. Circulation de 3 véhicules prototypes de PSA et au plus 4 de Renault avec un opérateur de supervision. **Distance :** 15 000 km sur des parcours différents.



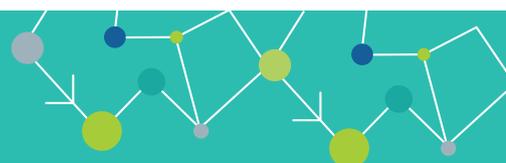
2. **Pilotage :** Valéo. **Lieu :** Paris **Principe :** mise en œuvre d'un système de valet de parking automatisé dans un parking souterrain INDIGO. Le propriétaire du véhicule particulier déposera et récupèrera son véhicule dans une zone réservée à cet effet. Ce véhicule se déplacera de manière autonome entre cette zone et la place de parking disponible, qui lui sera automatiquement attribuée. Pour cela, le parking sera équipé de relais assurant la connectivité des véhicules et de capteurs de disponibilité des places. L'expérimentation mobilisera 1 véhicule prototype pour la construction de l'expérimentation, puis 12 à 15 véhicules dans le cadre d'une opération parallèle d'autopartage de véhicules électriques.



3. **Pilotage :** PSA **Lieu :** Nantes Carquefou. **Principe :** établir les conditions d'exploitation de services de mobilité autonome sur une emprise ferroviaire péri-urbaine, désaffectée et adaptée à la circulation routière. L'infrastructure (la voie ferroviaire désaffectée) sera réadaptée par la SNCF et permettra la circulation de 2 véhicules autonomes de transport collectif, sans autres véhicules sur la voie. **Distance :** 7,2 km. **Nombre de voyageurs :** jusqu'à 300 par heure en heure de pointe.



4. **Pilotage :** RATP. **Lieu :** Paris Rive Gauche. **Principe :** une expérimentation hybride entre véhicules personnels et transport collectif. Une desserte fine du territoire, proposant à la fois un service de transport régulier et à la demande, d'un quartier urbain dense comprenant un hôpital sera testée. **Distance :** il est prévu que 2 navettes et 4 VP circulent sur un total de 14 km de voirie.



6 Développement des véhicules autonomes - L'État s'engage dans 16 nouvelles expérimentations

5. **Pilotage :** RATP. **Lieu :** Bois de Vincennes
Principe : étendre le service de transport collectif opéré actuellement pour préfigurer une ligne de bus autonome. 3 navettes EasyMile et 2 navettes Navya permettront de tester l'interopérabilité de ces véhicules dans un territoire urbain de moyenne densité et dans un milieu de complexité croissante. Ces navettes permettront de prolonger la ligne de bus existante de quelques kilomètres. **Distance :** les deux parcours testés seront respectivement de 4,6 km et de 6 km de longueur.



6. **Pilotage :** RATP. **Lieu :** Saint-Rémy-lès-Chevreuse (territoire rural). **Principe :** expérimentation de 3 navettes EasyMile dans le but de relier la gare RER à un parking distant de 4,3 km. Le service pourra évoluer en transport à la demande permettant de desservir une zone plus large.



7. **Pilotage :** Transdev et Renault. **Lieu :** Paris Saclay. **Principe :** une expérimentation en 3 étapes. Le premier service est un accès en navette autonome au plateau de Saclay depuis la gare RER de Massy, par une voie en site propre, en complémentarité horaire du service de bus, principalement pour une desserte nocturne. Le deuxième est un rabattement à la demande en

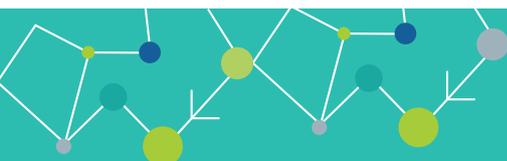
navette autonome en assurant une complémentarité avec le réseau de bus. Le dernier est un service de mobilité électrique et partagée de type VTC opéré par 4 véhicules Renault.



8. **Pilotage :** Transdev et Renault. **Lieu :** dans la continuité du projet mené actuellement à Rouen. **Principe :** 3 différents services. Le premier est un complément par 6 navettes à une ligne de bus existante. Dans le second, ces mêmes navettes permettront de substituer une autre ligne de bus. Le dernier service est une desserte à la demande du centre-ville de Rouen par 4 véhicules particuliers de Renault. **Distance :** inférieure à 10 km.



9. **Pilotage :** Transdev. **Lieu :** Vichy. **Principe :** le long d'une voie fermée à la circulation des motorisés, l'unique navette EasyMile circulera donc en mixité avec modes doux et piétons. Cette expérimentation se présente comme une nouvelle ligne du réseau urbain existant. Elle comprendra 3 arrêts, dont un arrêt commun avec d'autres lignes de bus. **Distance :** 1,2 km



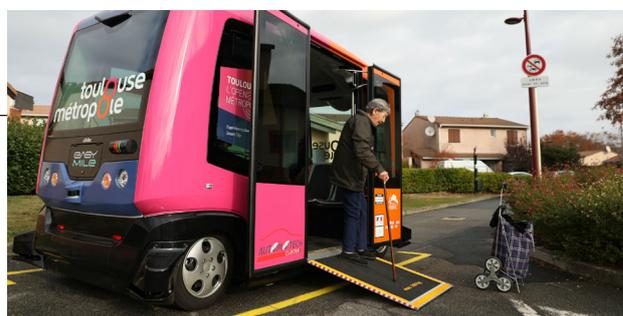
10. **Pilotage :** Keolis. **Lieu :** campus de l'Université de Rennes 1. **Principe :** cette expérimentation est un complément à une expérimentation qui a lieu sur le même territoire depuis janvier 2019. C'est une nouvelle ligne de transport collectif qui permet de desservir le campus, en s'arrêtant à 2 arrêts de bus structurants à forte fréquentation. Elle circulera sur certaines portions avec le trafic urbain motorisé, et à d'autres endroits sur une zone réservée aux navettes, aux modes actifs et doux. L'itinéraire sera d'abord parcouru par 2 navettes Navya, avant que 2 navettes d'un autre fournisseur ne soient ajoutées dans le but de tester l'interopérabilité de différentes navettes. **Distance :** 2,6 km puis 6,2 km dans un second temps (en phase avec l'arrivée sur le campus de la ligne B du métro), la ligne sera étendue vers l'est du campus, avec un objectif d'intégration complète dans le réseau.



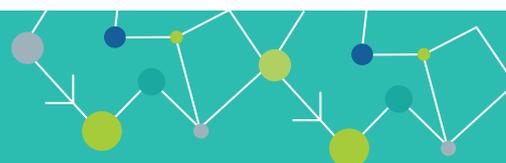
11. **Pilotage :** Keolis. **Lieu :** hypercentre de Clermont-Ferrand. **Principe :** la ligne est intégrée au réseau de transport public et en correspondance avec tramway et lignes de bus. **Distance :** 2,8 km de longueur sur la voirie partagée avec le trafic courant, ainsi que des voies en site propre bus et des rues piétonnes. 3 navettes EasyMile circuleront sur ce parcours.



12. **Pilotage :** Oncopole Toulouse. **Lieu :** Toulouse. **Principe :** EasyMile propose un service de rabattement entre un établissement médical et son parking déporté, avec une navette sans opérateur à bord. Le service proposé vise à se substituer à une navette thermique avec chauffeur actuellement en place. Il sera d'abord mis en œuvre le long d'une voie dédiée (mais passant par les intersections ouvertes au trafic), puis sera opéré dans une seconde phase sur une voie publique. **Distance :** environ 1 km. 350 personnes usagers quotidiens.



13. **Pilotage :** Twinswheel (constructeur de droïdes). **Lieu :** Montpellier. **Principe :** mise en service de 2 droïdes logistiques qui permettront de livrer soit des produits locaux vers les commerces et restaurants du centre-ville (avec STEF), soit des colis hubs logistiques et commerçants (avec La Poste). La phase 1 visera la validation fonctionnelle et dysfonctionnelle du superviseur dans le contexte « haute vitesse » nouveau et exigeant, la phase 2 permettra de valider le système et son comportement vis-à-vis de l'environnement de circulation, pour une expérimentation de validation des usages prévues en phase 3.



Les expérimentations ENA (expérimentations de navettes autonomes)

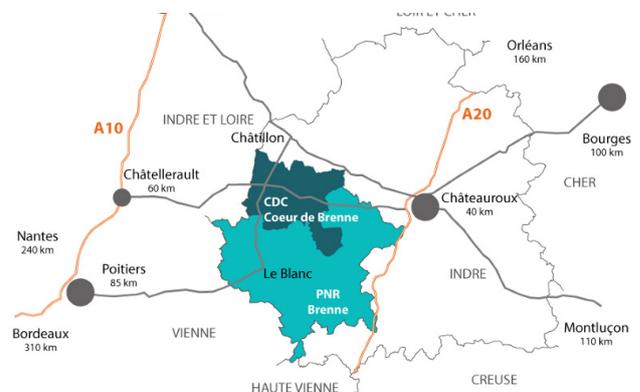
14. **Pilotage :** Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA). **Lieu :** Sophia Antipolis. **Principe :** de desserte à partir d'une station de bus à haut niveau de service vers plusieurs entreprises privées, au service des employés et visiteurs, avec la circulation de deux navettes. **Distance :** 1 km. Transport potentiel de 180 passagers par heure.



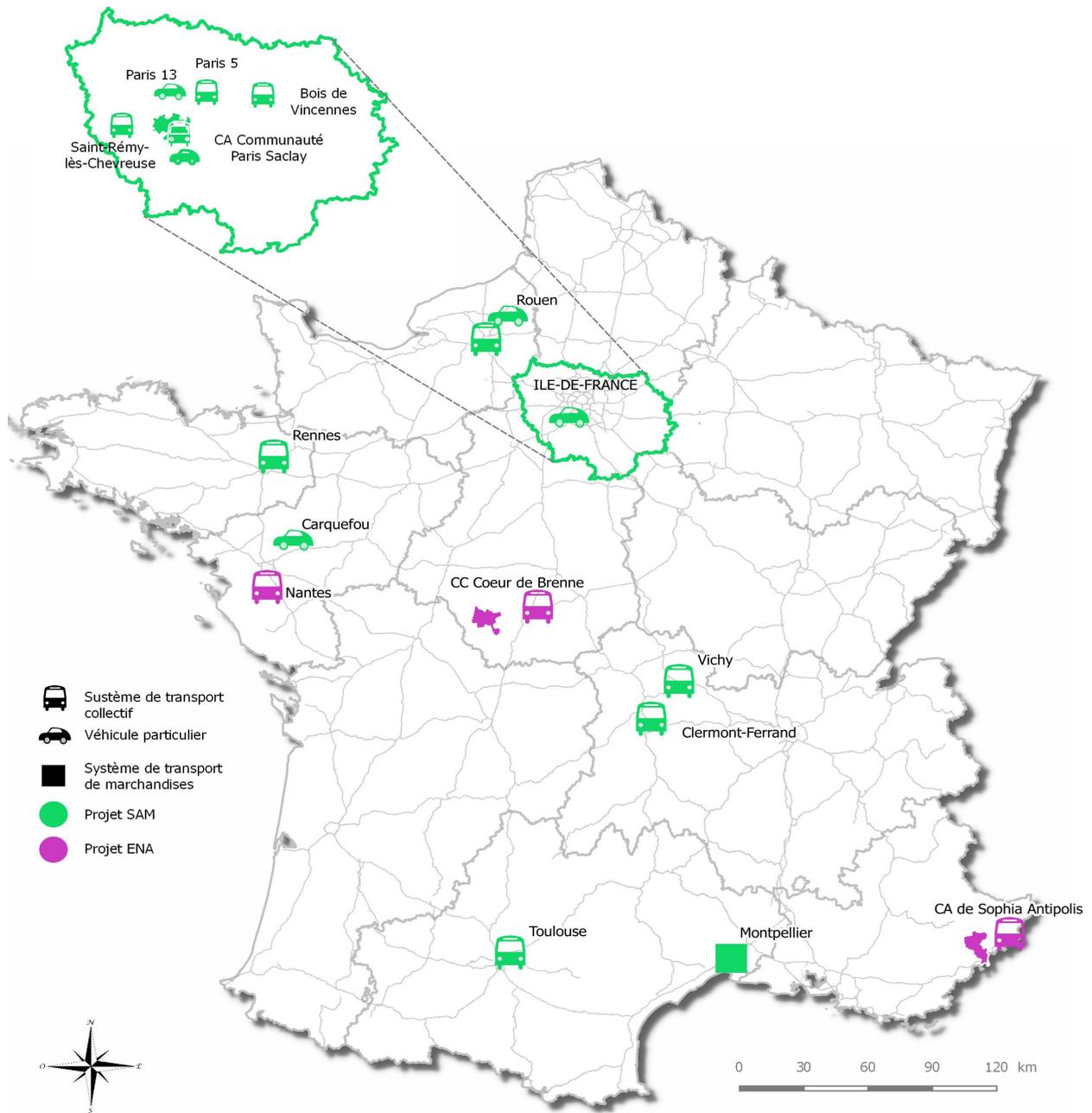
15. **Pilotage :** Nantes Métropole. **Lieu :** Nantes. **Principe :** un besoin d'amélioration de l'une des deux dessertes par transport en commun de son aéroport a été identifié. Le projet consiste en l'implantation simultanée d'une voie en site propre et d'un service de navettes autonomes à partir du terminus de la ligne de tramway T3. 3 ou 4 navettes seront en circulation sur un parcours en site propre. **Distance :** 2,4 km. Objectif de 950 passagers quotidiens.



16. **Pilotage :** Communauté de Communes Cœur de Brenne. **Lieu :** Indre. **Principe :** fournir des réponses aux besoins de mobilité en zone rurale à population isolée. Il s'agit d'offrir à des personnes âgées ou non véhiculées un nouveau service de transport permettant de limiter leur isolement. Pour cela, les 2 navettes parcourront une boucle de manière régulière et permettront aux habitants de ce territoire rural d'avoir un autre mode de déplacement que leur véhicule personnel pour accéder aux points d'intérêt. **Distance :** parcours total de 22,3 km. Capacité 5 passagers pour 8 trajets quotidiens.



Territoires pour le programme national d'expérimentations du véhicule routier autonome



MTES - DGITM Stratégie Nationale Véhicules Autonomes - 24 avril 2019
Sources: IGN - RIU

